

Paris, le 7 février 2019

Chaque officine peut vérifier la stabilisation de sa marge en 2018

	Unités	Rémunération pharmacie
2017	- 64,47 M	-174,6 M€
2018	-59,16 M	-15,7 M€

Source : IQVIA/ Pharmastat : A partir des données transmises par 14 000 officines.

➔ Pour réussir la première étape de la réforme, **l'accord conventionnel avec l'Assurance maladie a prévu 70 millions d'euros en 2018**. Comme elle l'a indiqué lors des négociations auxquelles ont participé les deux syndicats, il n'a **jamais été question de compenser l'intégralité des baisses de volumes et de prix et d'ajouter 70 millions d'euros en plus**.

Trois clauses de sauvegarde sont prévues par la réforme :

- **Une clause individuelle applicable dès cette année.** Pour chaque pharmacie, la rémunération de 2018 à 2021 sera comparée tous les ans à celle calculée avec les paramètres de rémunération de 2017. En cas de perte constatée d'au moins 350 € par an liée au changement du mode de rémunération, une indemnisation individuelle à l'euro près sera versée à la pharmacie concernée. **Zéro perdant.**

**Demandez à votre société de statistiques
la simulation pour votre pharmacie**

- **Une clause collective qui déclenchera une négociation dès 2020 si** le bilan des deux premières années de réforme remettrait en cause l'équilibre général de l'accord.
- **Une clause collective sur la marge du réseau.** Si une évolution négative d'au moins 1% de la rémunération globale du réseau est constatée par rapport à 2016, des négociations s'ouvriront dans un délai de deux mois afin de rectifier cette situation.

L'USPO s'étonne de l'instrumentalisation de **l'étude de FIDUCIAL** qui fait porter à la réforme de 2018 les pertes de 2017, alors que la modification de marge n'avait pas encore débuté. Tous les pharmaciens savent que les bilans comptables portent sur l'année précédente !

Bilan 12 mois à mars 2018	Bilan 12 mois à juin 2018	Bilan 12 mois à décembre 2018
- 9,6 M€ Marge janvier à mars 2018	-12,4 M€ Marge janvier à juin 2018	-15,7 M€ Marge janvier à décembre 2018
-138,6 M€ Marge avril à décembre 2017	-82,9 M€ Marge juin à décembre 2017	Aucun bilan à décembre 2018 dans l'étude FIDUCIAL
TOTAL -148,12 M€ de perte de marge intégrant 9 mois de l'année 2017	TOTAL -95,25 M€ de perte de marge intégrant 6 mois de l'année 2017	

Les autres cabinets comptables reconnaissent déjà l'effet de stabilisation de la marge 2018.

Gilles Bonnefond
Président de l'USPO